

ASSEMBLÉE NATIONALE
3 mars 2025

VISANT À SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 907)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL628

présenté par
M. Pauget, rapporteur

ARTICLE 3

Au début de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« Prévention des troubles à l'ordre public dans les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel